**MODELE POUR LA REDACTION DU RAPPORT SPECIAL ANNUEL D’UNE SOCIETE COOPERATIVE AGREE**

*Le modèle ci-dessous a trait au rapport spécial visé à l’article 1er, § 7, de l’arrêté royal du 8 janvier 1962 fixant les conditions d'agrément des groupements de sociétés coopératives et des sociétés coopératives (dénommé ci-après, « l’arrêté royal »). Les exemples dans le tableau sont purement illustratifs et n’ont aucune valeur juridique.*

*Remarques:*

*La société coopérative à finalité sociale ne doit pas faire de rapport sur l’avantage économique ou social procuré à ses associés (article 1er, § 8, de l’arrêté royal).*

*Les administrateurs qui sont tenus d’établir un rapport de gestion intègrent le rapport spécial au rapport de gestion (article 1er, § 7, de l’arrêté royal).*

*Les administrateurs qui ne sont pas tenus d’établir un rapport de gestion conservent le rapport spécial au siège social de la société (article 1er, § 7 de l’arrêté royal).*

|  |
| --- |
| **RAPPORT SPECIAL RELATIF L’EXERCICE 20XX** |
| Nom de la société coopérative agréée : |  |
| Numéro d’entreprise : |  |
|  |
| Description | Fondement juridique | Exemples |
| **1. Décrivez les mouvements des associés** |  |  |
| En particulier, l’adhésion et l’exclusion d’associés (en ce compris les éventuels refus d’adhésion de candidats-coopérateurs) | Art. 1, § 1er, 1° de l’arrêté royal | *Au cours de l’exercice 20XX, XXX associés ont adhéré à la société.* *XXX candidats-coopérateurs ont été refusés pour les raisons suivantes : XXX. XXX ont sollicité la communication des raisons du refus d’adhésion.*(Article XXX des statuts) |
| **2. Décrivez l’avantage économique pour les associés**  |  |  |
| Dans le cas de l’attribution de ristournes, la société mentionne le montant des ristournes attribuées au cours de l’exercice. | Art. 1, § 1er, 6° et 1, § 5 de l’arrêté royal | *La société a versé pour XXX euros de ristournes aux associés.* (Article XXX des statuts) |
| Si aucune ristourne n’est attribuée, la société mentionne de quelle manière l’associé a bénéficié le cas échéant d’un avantage économique. | *La société n’attribue aucune ristourne aux associés, mais accorde à tous les associés l’avantage économique suivant : XXX (un tarif réduit de XXX euros pour l’utilisation des services de la coopération, etc).*(Article XXX des statuts) |
| **3. Décrivez l’avantage social pour les associés** |  |  |
| Si les associés ne bénéficient pas d’un avantage économique, décrivez alors en ce cas l’avantage social qui est procuré aux associés.  | Art. 1, § 1er, 6° de l’arrêté royal | *La société accorde à tous les associés l’avantage social suivant : XXX (organisation d’une journée annuelle des membres, octroi d’une carte de membre avec laquelle les associés peuvent bénéficier d’avantages lors d’événements, etc).*(Article XXX des statuts) |
| **4. Décrivez la politique concernant l’administration de la société** |  |  |
| De quelle manière les administrateurs sont-ils nommés? Y a-t-il des administrateur statutaires ? | Art. 1er, § 1er, 4° de l’arrêté royal | *L’assemblée générale a nommé à la majorité simple XXX et XXX pour une période de XXX ans.*(Article XXX des statuts) |
| Le cas échéant, de quelle manière les administrateurs et les associés chargés du contrôle sont-ils rémunérés? | Art. 1, § 1er, 7° et 1, § 6 de l’arrêté royal | *Le mandat des membres du conseil d’administration est gratuit.**L’assemblée générale a décidé d’octroyer aux administrateurs une indemnité de XXX euros.*(Article XXX des statuts) |
| **5. Décrivez la prise de décision lors de** **la dernière assemblée générale** |  |  |
| Combien d’associés étaient présents? Des procurations ont-elles été données ? Quel est le système de vote prévu dans les statuts ? Quel était le comportement de vote (abstentions, etc.) lors de la dernière assemblée générale? | Art. 1, § 1er, 3°, 1er, § 3 et 1, § 4 de l’arrêté royal | *Lors de l’assemblée générale du XXX, XXX associés étaient présents. XXX associés ont donné une procuration à un autre associé. Le droit de vote a été exercé avec le système « un homme / une voix ».* (Article XXX des statuts) |
| **6. Décrivez la politique de répartition des bénéfices sur l’exercice** |  |  |
| En particulier le taux et le versement de dividendes (moins de 6%) | Art. 1, § 1er, 5° de l’arrêté royal | *Exemple 1**La société a versé, pour l’exercice 20XX, un dividende de XXX euros. Cela revient à un pourcentage de XXX % de la valeur des parts sociales. Le solde est reporté à l’exercice suivant.**Exemple 2**La société a décidé, pour l’exercice 20XX, de ne pas verser de dividendes aux associés mais d’enregistrer le résultat dans les réserves indisponibles.*(Article XXX des statuts) |
| **7. Décrivez les initiatives prises dans le cadre de l’information et de la formation des associés et de l’information du grand public**(éventuellement par projet) |  |  |
| A combien se sont élevées les ressources qui ont été consacrées par la société dans ce cadre ? | Art. 1, § 1er, 8° de l’arrêté royal | *Pour la communication avec les associés et les parties prenantes, un budget de XXX euros a été libéré durant l’exercice.*(Article XXX des statuts) |
| Quels étaient les objectifs, quel était le groupe cible, quels moyens ont été utilisés? | *En date du XXX, la société a organisé dans la commune de Y une soirée d’information avec les associés et les riverains sur le projet énergétique dénommé XXX. En devenant membre de la société, les riverains peuvent participer au projet et peuvent de cette manière également bénéficier des avantages économiques éventuels du projet.*(Article XXX des statuts) |
| Quels étaient les résultats ? | *Lors de la soirée d’information du XXX, XXX associés et XXX riverains étaient présents. XXX riverains ont sollicité leur adhésion à la société.*(Article XXX des statuts) |
|  |
| Fait à ……………………………………………..……………… , le ……………………………………………..……………… 20XX |
| Signature des administrateurs |